

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM et les collectivités d'outre-mer de la zone euro en 2015 - *Synthèse*

En 2015, le paysage bancaire poursuit sa mutation dans les DFA et l'océan Indien. Si le nombre d'acteurs reste stable, les projets de transformation des principaux groupes bancaires nationaux se poursuivent. Le maillage du territoire (nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) reste contrasté selon les géographies et les indicateurs. Le niveau de bancarisation progresse également, mais reste en deçà de celui observé en métropole.

Le niveau d'activité des banques étudiées augmente, en particulier sur l'océan Indien. L'encours de crédits poursuit sa hausse dans les DFA (+1,2 % en 2015) tandis qu'il diminue pour la troisième année consécutive dans l'océan Indien (-1 % en 2015). La collecte des dépôts est en revanche en nette augmentation dans les deux zones (+6,3 % et +4,9 %, respectivement) et permet la poursuite de la diminution du besoin de refinancement des banques locales.

Du fait de la baisse des créances douteuses et de l'augmentation du niveau des fonds propres, la solvabilité progresse pour les banques de l'ensemble des DOM. Le taux de fonds propres sur le total bilan augmente ainsi à 10,9 % pour les DFA et 13,7 % pour l'océan Indien. De même, le taux de créances douteuses s'améliore en diminuant à 7,4 % pour les banques des DFA et celles de l'océan Indien.

Avec un Produit net bancaire (PNB) en légère hausse (+0,2 %), le résultat net des banques des DFA est en augmentation de 15,8 % du fait de la diminution du coût du risque. Le taux de marge nette et la rentabilité de l'actif économique (ROA) s'améliorent. Cependant, en raison d'une hausse des frais généraux, le coefficient d'exploitation de l'échantillon se dégrade (-0,8 point). Pour les banques de l'océan Indien, le résultat net et le coefficient net d'exploitation augmentent légèrement (+0,7 % et +0,8 %, respectivement) alors que le PNB est stable, tout comme le ROA.

LE SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER DES DCOM EN 2015

Si le système bancaire des DCOM conserve des caractéristiques qui lui sont propres (taille réduite du marché, poids des coûts de structure et niveau élevé de sinistralité), les places bancaires ultramarines convergent progressivement vers le système bancaire métropolitain du fait d'évolutions récentes. La quasi-totalité des établissements exclusivement locaux a disparu du fait de rapprochements avec de grands groupes bancaires hexagonaux. Ces changements structurels se poursuivent afin d'atteindre une meilleure efficacité et ainsi permettre une amélioration de la rentabilité des activités à travers deux grands volets : la mutualisation des dépenses les plus lourdes comme l'informatique et l'optimisation des organisations (c.f. l'encart infra).

Le secteur bancaire local occupe un rôle central dans le développement de l'économie des DCOM à travers les financements accordés aux agents économiques, dont l'encours total s'établit à 39,2 milliards d'euros à fin 2015 (19,4 milliards d'euros dans les DFA et 19,8 milliards dans l'océan Indien).

Son activité génère un Produit net bancaire (PNB) de plus de 1,5 milliard d'euros en 2015, ce qui représente 3,6 % du produit intérieur brut total de la zone DCOM. Il emploie 6 470 personnes à fin décembre : 3 911 dans les DFA et 2 559 dans l'océan Indien.

Les 38 établissements installés localement fournissent 91,4 % des crédits accordés dans les DCOM en 2015, avec néanmoins une disparité entre les zones : cette part représente 88,3 % dans les DFA contre 94,7 % dans l'océan Indien. Le reste des financements est accordé par des établissements non installés dans la zone, intervenant pour la plupart depuis la métropole.

Hormis pour la collecte des dépôts en Guadeloupe, on observe une légère baisse du niveau de concentration du marché bancaire sur la période 2012-2015, que ce soit pour les DFA ou la zone de l'océan Indien et, quel que soit le type d'activité considéré : dépôts clientèles ou crédits. Cependant, à l'exception de l'activité de crédit en Martinique, cette diminution reste modeste.

La densité des équipements bancaires marque le pas en 2015, après plusieurs années de densification. L'équipement bancaire des DCOM reste en général inférieur à celui constaté en métropole. En revanche, le niveau de bancarisation des DCOM continue de s'améliorer en 2015 et atteint une moyenne de 0,89 compte ordinaire par habitant. Il reste cependant également en deçà du niveau observé en métropole où l'on enregistre 1,26 compte bancaire par habitant.

Nombre de comptes ordinaires par habitant *

	2012	2013	2014	2015	Var. 15/14
Métropole	1,23	1,24	1,25	1,26	0,9 %
DCOM	0,84	0,86	0,88	0,89	1,5 %
Guadeloupe	1,05	1,05	1,07	1,09	1,8 %
Guyane	0,51	0,52	0,57	0,57	1,3 %
Martinique	1,15	1,18	1,20	1,20	0,2 %
La Réunion	0,84	0,88	0,90	0,92	2,5 %
Mayotte	0,25	0,26	0,24	0,26	9,3 %
St-Pierre-et-Miquelon	1,23	1,23	1,24	1,25	0,7 %

* Données révisées par rapport aux publications antérieures.

FOCUS : ÉVOLUTIONS RÉCENTES DU PAYSAGE BANCAIRE DES DCOM

Plan de transformation des filiales BNP Paribas installées dans les DOM : ce plan a pour objectif de développer les revenus d'activité et de rationaliser l'organisation des filiales afin de faire face aux évolutions économiques et réglementaires. Il comporte trois volets : (i) absorption de BNP Paribas Guadeloupe et de BNP Paribas Guyane par la BNP Paribas Martinique pour former la nouvelle entité BNP Paribas Antilles-Guyane, (ii) relocalisation de l'activité back-office en métropole et (iii) redéfinition de la politique commerciale via la réduction de l'activité de détail.

Fusion absorption de la BFCAG par LCL : le Crédit lyonnais (LCL) a souhaité transformer sa filiale Banque française Commerciale Antilles-Guyane (BFCAG) en une direction régionale de LCL (LCL Antilles-Guyane). De nombreux services de back-office ont été transférés en métropole.

Fusion absorption de la CRCMMOM par la BRED-Banque Populaire : la Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel d'outre-mer (CRCMMOM), qui opère sur la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion, était adossée à la BRED. En date du 27 mai 2015, la CRCMMOM a été absorbée par la BRED, alors que son système informatique et ses processus de décisions y étaient déjà intégrés depuis 2007.

Cession de la BR, la BDAF et la BDSPM (BPCE IOM) à la CEPAC : le groupe BPCE a souhaité rationaliser son organisation en rattachant ses filiales des DCOM (Banque de la Réunion, Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon et Banque des Antilles Française), détenues via BPCE IOM, à la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC). Les filiales des COM du Pacifique, Banque de Tahiti et Banque de Nouvelle-Calédonie, restent en revanche rattachées à BPCE IOM. La fusion juridique des trois établissements des DCOM au sein de la CEPAC est intervenue le 1er mai 2016, et la bascule informatique des comptes des trois banques absorbées mi-novembre.

Plan de transformation de la SGBA Société Générale de Banque aux Antilles – Groupe Société Générale : afin de restaurer la rentabilité de sa filiale, la Société Générale a engagé en 2014 un plan de transformation de la SGBA, devenue SGA Société Générale Antilles. Le plan prévoit également une rationalisation du réseau d'agences aux Antilles et la création d'un pôle entreprises en Guyane.

Projet de cession par General Electric de la SOMAFI-SOGUAFI et de la SOREFI : le Groupe General Electric Money a procédé à la fusion des deux sociétés de financement SOMAFI et SOGUAFI. Par ailleurs, un projet de cession de GE Money Bank, de la SOMAFI-SOGUAFI, de la SOREFI et de la société GE Financement Pacifique par General Electric Capital – qui souhaite se concentrer sur ses activités industrielles - au fonds américain CERBERUS est en cours.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE, BIEN ORIENTÉE DANS LES DFA, S'ESSOUFFLE DANS L'OcéAN INDIEN

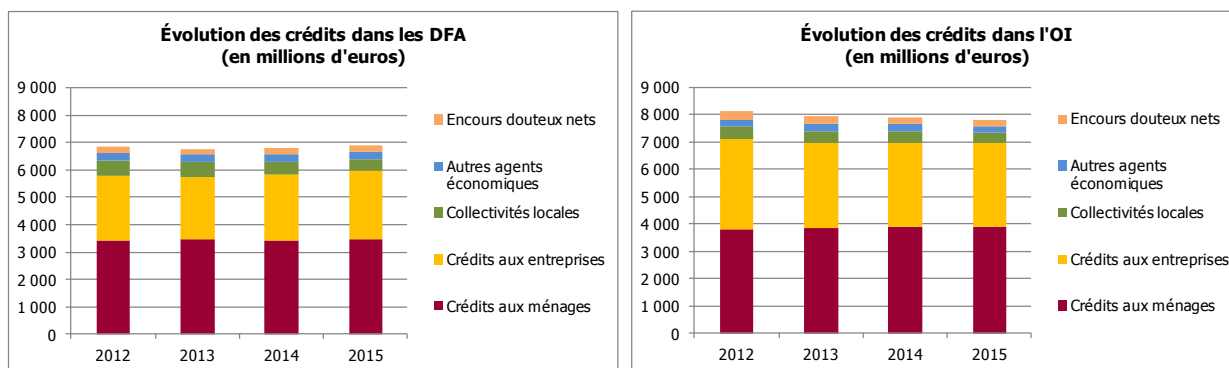
La croissance soutenue des dépôts, particulièrement dans les DFA, permet de réduire la part du refinancement interbancaire

Dans les DFA, l'augmentation des encours de crédit observée depuis 2010 (à l'exception de l'année 2013, orientée à la baisse) se poursuit (+1,2 %) en 2015. La hausse de l'encours est alimentée principalement par les crédits d'investissement aux entreprises. De même, la collecte des dépôts, portée par les dépôts à vue, enregistre une croissance soutenue de 6,3 % en 2015, poursuivant la tendance enregistrée depuis plusieurs années.

L'évolution de la distribution de crédit des banques de l'échantillon métropolitain est dans l'ensemble plus dynamique : elle s'inscrit significativement à la hausse en 2015 : +5,7 %. La collecte des dépôts clientèle par les banques de l'échantillon métropolitain est également en forte croissance : +5,6 % en 2015.

Dans l'océan Indien, l'encours total de crédit est en retrait pour la troisième année consécutive, en baisse de 1 % en 2015. En revanche, la croissance des dépôts s'accélère en 2015 (+4,9 %) après un tassement en 2014 (+1,2 %). Comme pour les DFA, la croissance des dépôts clientèle est tirée par les dépôts à vue.

Évolution des crédits dans les DFA et l'océan Indien

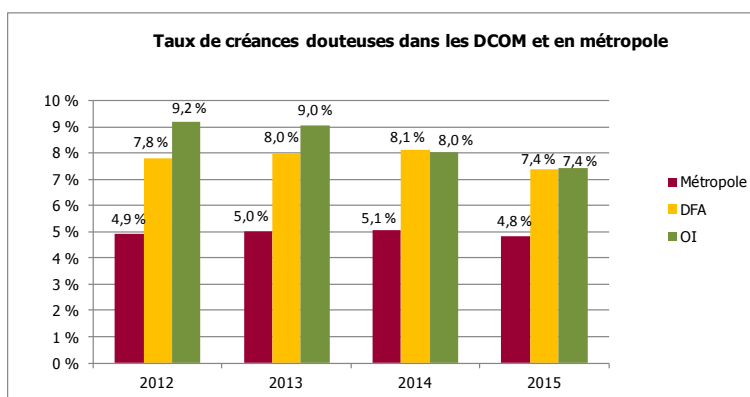


Dans les DCOM, les financements accordés par les banques locales sont structurellement plus élevés que les dépôts collectés. Cependant, l'écart de financement tend à se réduire depuis plusieurs années, que ce soit pour les DFA, l'océan Indien ou l'échantillon métropolitain. Le ratio « crédits à la clientèle / dépôts de la clientèle » s'établit ainsi en 2015 à 121,6 % dans les DFA et à 144,7 % dans l'océan Indien, soit un niveau sensiblement supérieur à celui de l'échantillon métropolitain (106,1 %).

Le financement de la distribution des crédits par les banques des DFA et de l'océan Indien est principalement assuré par les dépôts de la clientèle, dont le poids dans les ressources (passif) s'accroît depuis plusieurs années. *A contrario*, le recours au marché interbancaire est de plus en plus limité. Ainsi, les emprunts souscrits auprès du réseau représentent 24 % du total du passif des banques des DFA en 2015 et 26,1 % du total du passif des banques de l'océan Indien.

La qualité des portefeuilles de prêts s'améliore dans les DFA et l'océan Indien

La qualité du portefeuille des banques s'améliore sensiblement dans les DFA et dans l'océan Indien en 2015. Le niveau de créances douteuses pour les banques de ces deux zones reste cependant nettement supérieur à celui observé pour les banques de l'échantillon métropolitain de référence. Les taux de provisionnement, en baisse sur 2015, restent cependant supérieurs au taux de provisionnement observé pour l'échantillon métropolitain.



La solvabilité poursuit son amélioration dans l'ensemble des DOM

Dans les DFA, la solvabilité des banques de l'échantillon peut être considérée comme adéquate : les créances douteuses nettes représentent 21,5 % de leurs fonds propres, contre 36,4 % pour les banques de l'échantillon métropolitain et le ratio fonds propres sur total bilan augmente de 0,7 point sur un an, à 10,9 %.

Le niveau de solvabilité des établissements de l'océan Indien poursuit son amélioration en 2015 : le ratio fonds propres sur total bilan augmente de 0,4 point à 13,7 %. La consolidation de la solidité financière des banques de la zone se poursuit également : le ratio de créances douteuses nettes sur fonds propres se porte à 16,4 %, mais reste inférieur de 20 points à celui de l'échantillon métropolitain.

Solvabilité*	(en millions d'euros)				
	2012	2013	2014	2015	Var 15/14
DFA					
Fonds propres / total bilan	9,3 %	10,0 %	10,3 %	10,9 %	0,7 pt
Créances douteuses nettes / FP	25,3 %	24,2 %	24,2 %	21,5 %	-2,6 pt
Océan Indien					
Fonds propres / total bilan	11,4 %	12,4 %	13,3 %	13,7 %	0,4 pt
Créances douteuses nettes / FP	25,1 %	21,6 %	17,7 %	16,4 %	-1,3 pt
Métropole					
Fonds propres / total bilan	5,9 %	5,0 %	4,9 %	4,8 %	0,0 pt
Créances douteuses nettes / FP	30,4 %	37,9 %	37,6 %	36,4 %	-1,2 pt

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

UN PNB STABLE, DES RÉSULTATS ET UNE RENTABILITÉ QUI S'AMÉLIORENT

Le PNB reste stable sur l'ensemble des DOM

Principaux soldes du compte de résultats - DFA					(en millions d'euros)
	2012	2013	2014	2015	Var 15/14
Produit net bancaire	430	437	438	438	0,2 %
Résultat brut d'exploitation	114	121	122	118	-2,8 %
Résultat d'exploitation	81	102	98	121	23,1 %
Résultat courant avant impôt	81	101	93	120	29,0 %
Résultat net	46	58	54	62	15,8 %

Dans les DFA, en parallèle d'une croissance mesurée de l'activité des banques (+0,8 % d'augmentation du total bilan en 2015), le PNB généré s'inscrit en légère hausse (+0,2 %) par rapport à 2014, soutenu par l'augmentation des produits nets dégagés sur les opérations sur titres. La diminution du poids des opérations de trésorerie et interbancaires et des produits issus des opérations avec la clientèle dans le PNB se poursuit.

Principaux soldes du compte de résultats - Océan Indien					(en millions d'euros)
	2012	2013	2014	2015	Var 15/14
Produit net bancaire	394	382	392	392	0,0 %
Résultat brut d'exploitation	152	141	149	146	-2,0 %
Résultat d'exploitation	114	124	154	131	-14,6 %
Résultat courant avant impôt	110	122	153	133	-13,1 %
Résultat net	75	85	90	91	0,7 %

Dans l'océan Indien, après une année 2013 qui avait vu une baisse significative du PNB (-3,0 %), ce dernier se stabilise en 2014 puis 2015. En effet, la diminution des gains enregistrés sur les opérations avec la clientèle est compensée par une baisse du solde des opérations de trésorerie et interbancaires.

Dans les DFA, comme dans l'océan Indien, la marge sur les opérations avec la clientèle ainsi que la marge globale d'intermédiation sont restées stables en 2015 à l'instar de ce qui est observé pour les banques de l'échantillon métropolitain. Ces marges moyennes sont supérieures de 1 point pour l'échantillon des DFA à celles observées pour l'échantillon de la zone océan Indien.

Marge moyenne sur opérations avec la clientèle *				
	2012	2013	2014	2015
Métropole	2,8 %	2,9 %	2,9 %	2,8 %
DFA	4,7 %	4,8 %	4,7 %	4,7 %
Océan Indien	3,4 %	3,3 %	3,4 %	3,4 %

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

Marge globale d'intermédiation *				
	2012	2013	2014	2015
Métropole	2,2 %	2,4 %	2,2 %	2,1 %
DFA	3,4 %	3,4 %	3,2 %	3,2 %
Océan Indien	2,2 %	2,1 %	2,2 %	2,2 %

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

Des conditions d'exploitation qui se dégradent dans les DOM

Dans les DFA, les frais généraux augmentent en 2015 (-1,6 %) en raison d'une hausse des charges liées aux services extérieurs (+2,8 %) et dans une moindre mesure des charges de personnel (+1 %). En 2015, du fait de la hausse des frais généraux et en dépit de la légère augmentation du PNB, le coefficient net d'exploitation augmente passant de 72,2 % en 2014 à 73 % en 2015.

Dans l'océan Indien, les frais généraux augmentent de 1,8 % en 2015 sur l'échantillon, en raison d'une augmentation sensible des frais de personnel sur l'année (+3,4 %), alors que les charges nettes relatives aux services extérieurs sont stables (+0,2 %). Le PNB étant resté inchangé (+0 %), le coefficient net d'exploitation augmente par conséquent légèrement (+0,8 %) à 62,8 % en 2015, tout en restant sensiblement inférieur aux niveaux observés pour l'échantillon des DFA (73 %) et l'échantillon métropolitain (68,9 %).

	DFA				Océan Indien				Métropole			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Coefficient net d'exploitation *	73,5 %	72,2 %	72,2 %	73,0 %	61,5 %	63,1 %	62,0 %	62,8 %	73,4 %	67,9 %	68,6 %	68,9 %
Indicateurs de productivité*												
PNB/effectifs (milliers d'€)	198,2	201,2	204,5	207,2	230,2	219,1	223,5	219,8	193,2	207,2	208,3	208,0
Frais de personnel / effectif (milliers d'€)	81,2	79,8	81,7	83,4	81,6	81,4	82,3	83,6	78,3	77,7	77,9	78,1
Concours à la clientèle bruts/effectifs (millions d'€)	3 317	3 279	3 341	3 399	5 034	4 838	4 748	4 594	5 508	5 811	5 973	6 183
Dépôts de la clientèle/effectifs (millions d'€)	2 261	2 364	2 488	2 676	2 818	2 921	2 936	3 032	4 811	5 114	5 480	5 676

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

Dans les DFA, la plupart des indicateurs de productivité poursuivent en 2015 leur amélioration, à l'exception du montant moyen des frais de personnel par agent qui augmente pour la deuxième année consécutive.

Dans l'océan Indien, la stabilité du PNB, conjuguée à l'augmentation des frais de personnel (+3,4 %) et des effectifs (+1,7 %) ainsi qu'à la baisse des octrois de crédits à la clientèle (-1 %), entraîne une dégradation de la plupart des indicateurs de productivité en 2015, à l'exception du montant de dépôts collectés par agent, qui bénéficie de la nette croissance (+4,9 %) des dépôts collectés. À l'exception du coût moyen annuel d'un agent, les ratios de productivité enregistrés pour les banques de l'échantillon de l'océan Indien demeurent cependant plus proches de ceux de l'échantillon métropolitain que ceux enregistrés pour l'échantillon des DFA et même supérieurs en ce qui concerne le PNB par agent.

Les reprises de provisions améliorent le résultat dans les DFA alors que le coût du risque augmente dans l'océan Indien

Dans les DFA, le coût du risque contribue positivement au résultat agrégé des banques de l'échantillon en raison des reprises de provision sur créances douteuses, et ce malgré une forte augmentation des pertes nettes sur créances irrécupérables. Ainsi, bien que le résultat brut d'exploitation soit en baisse (-2,8 %), la forte diminution du coût du risque se traduit par une augmentation de 23,1 % du résultat d'exploitation.

En ce qui concerne l'échantillon de l'océan Indien, l'année 2014 avait été atypique, marquée par une contribution positive du coût du risque au résultat en raison notamment de la cession d'un portefeuille significatif de créances douteuses par l'un des établissements de l'échantillon. Pour 2015, le coût du risque contribue à nouveau négativement au résultat. De ce fait, le résultat d'exploitation est en diminution de 14,6 % par rapport à 2014 mais supérieur de 5,8 % à celui de 2013.

Coût du risque / RBE ⁽¹⁾

	2012*	2013*	2014*	2015
Métropole	-28,1 %	-25,6 %	-22,9 %	-17,2 %
DFA	-28,8 %	-15,6 %	-19,5 %	2,0 %
Océan Indien	-25,2 %	-12,0 %	3,1 %	-10,1 %

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables. Un ratio positif témoigne d'une contribution positive du coût du risque aux résultats.

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

Amélioration de la rentabilité dans les DOM

Dans les DFA, du fait de la contribution positive du coût du risque au résultat d'exploitation, le résultat net progresse de 15,8 % en 2015. Le taux de marge nette augmente sensiblement, passant de 12,3 % en 2014 à 14,2 % en 2015.

Dans l'océan Indien, le résultat net agrégé des banques de l'échantillon est en augmentation de 0,7 % en 2015, alors que le PNB est stable. En effet, malgré l'augmentation des frais généraux et des pertes nettes sur créances irrécupérables, les replis de la contribution au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) et du montant de l'impôt payé ont permis de stabiliser le résultat net à un niveau très légèrement supérieur à l'année précédente.

Taux de marge nette (Résultat net / PNB)

Résultat net / Total de bilan (ROA)

	2012*	2013*	2014*	2015		2012*	2013*	2014*	2015
Métropole ⁽¹⁾	32,9 %	16,4 %	16,5 %	17,3 %	Métropole	0,9 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %
DFA	10,7 %	13,2 %	12,3 %	14,2 %	DFA	0,5 %	0,6 %	0,6 %	0,7 %
Océan Indien	19,0 %	22,3 %	22,9 %	23,1 %	Océan Indien	0,7 %	0,8 %	0,9 %	0,9 %

* Données révisées par rapport aux publications antérieures

(1) Le taux de marge nette de 2012 enregistre un niveau exceptionnel en raison d'importantes plus-values réalisées sur les cessions d'immobilisations financières, malgré la diminution du PNB

Le résultat net représente 0,7 % du total de bilan dans les DFA en 2015, en légère amélioration par rapport à 2014 où le ROA était de 0,6 %. Il se maintient à 0,9 % dans l'océan Indien. Le total bilan étant resté relativement stable sur l'année, cette amélioration s'explique principalement par le recul du coût du risque et l'augmentation du résultat net pour l'échantillon qui en a résulté.

LA STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE FRANÇAIS

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur est réuni dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Le Code monétaire et financier dispose que l'exercice à titre habituel des opérations de banque est réservé aux personnes morales ayant été agréées comme établissement de crédit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Suite à l'ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement modifiant le statut d'établissement de crédit et instituant le statut de société de financement, les établissements du secteur bancaire agréés par l'ACPR relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants, dont la création a été rendue nécessaire par l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2014, de la réforme européenne CRR /CRD IV :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC)** : délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière (SBP) et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement** : délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé** : accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

Certains établissements « atypiques » ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des statuts précédemment cités. Ainsi, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » conformément à l'article L. 518 2 du CMF et la Banque européenne d'investissement (BEI) est une « institution financière internationale ».

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

Coût du risque : dotations aux provisions (sur créances douteuses, pour dépréciation et pour risques et charges) + reprises sur provisions (sur créances douteuses, pour dépréciation et pour risques et charges) – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses

Marge sur les opérations avec la clientèle : différence entre le rendement moyen des emplois clientèle et le coût moyen des ressources clientèle.

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours / encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Cette note expresse est une synthèse d'une note de l'Institut d'émission de novembre 2016 intitulée « Panorama de l'activité bancaire dans les DOM et les collectivités d'outre-mer de la zone euro en 2015 ».

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : H. GONSARD
Éditeur et imprimeur : IEDOM
Achevé d'imprimer : décembre 2016 – Dépôt légal : décembre 2016 – ISSN 1952-9619